

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 20

23<sup>e</sup> année • mercredi 13 mai 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

## MENACES CONTRE LES SALARIÉS



THIERRY PORCHET

Les associations patronales ont annoncé leurs plans de sortie de crise. Avec à la clé, entre autres mesures, une extension de la durée du travail, qui générera stress et pénibilité, le gel des salaires et celui des prestations sociales. Unia ne laissera pas faire et s'apprête à livrer une grande bataille contre ces attaques, mais aussi pour conquérir des améliorations. **PAGE 3**

### POINT DE MIRE

## L'humain doit reprendre ses droits

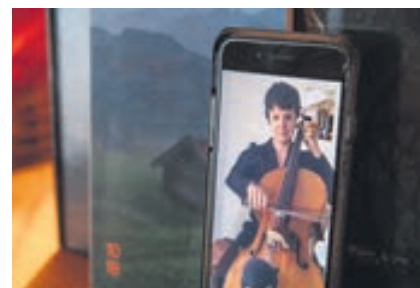
Sylviane Herranz

**M**i-avril, via son service d'information, le Centre patronal vaudois se réjouissait de l'assouplissement progressif des mesures de protection décidé par le Conseil fédéral. Un assouplissement nécessaire, écrit l'un de ses secrétaires, pour que l'économie reprenne ses droits. Et surtout, que l'on arrête de rêver. «Il faut éviter que certaines personnes soient tentées de s'habituer à la situation actuelle, voire de se laisser séduire par ses apparences insidieuses: beaucoup moins de circulation sur les routes, un ciel déserté par le trafic aérien, moins de bruit et d'agitation, le retour à une vie simple et à un commerce local, la fin de la "société de consommation"...» L'auteur de ces lignes ajoute que «cette perception romantique est trompeuse», nombre d'habitants ayant vécu cette période de ralentissement de manière très pénible, ce que l'on ne dément bien évidemment pas. Cependant, le message est clair: si chacun a le droit de tirer des leçons de la crise, l'activité doit reprendre rapidement et pleinement. Le temps de réfléchir à une autre manière de vivre et de produire, de penser une

société qui prenne en compte chacun de ses individus, est terminé. Il faut se remettre au boulot, à la production, à la consommation. Et plutôt deux fois qu'une. C'est une évidence, la période de semi-confinement a été douloureuse pour de très nombreuses personnes, et les conséquences frappant les salariés, les petits indépendants, les migrants et tous les précaires, sans emploi et sans revenu, sont terribles. Les inégalités, la pauvreté, déjà présentes dans notre pays, se sont accrues et sont sorties au grand jour. Or la reprise telle que souhaitée par le patronat ne va offrir aucune solution à cette situation, au contraire. Il s'apprête déjà à faire payer le prix de la crise sanitaire, et celui de la crise économique, à ceux qui créent les richesses, les travailleurs. Il faut repartir comme avant, nous disent-ils, et mieux qu'avant... Pour cela, il faut faire sauter toutes les réglementations, étendre la durée du travail, les ouvertures des commerces. Il faut bloquer les salaires et la protection sociale, diminuer le coût du travail pour que le capital reprenne ses droits et sa chasse au profit. Tel est le programme de relance des associations patronales et de la droite.

Pourtant, ce n'est pas aux salariés, ni aux retraités, ni aux enfants, de payer cette crise. Les politiques libérales ont détruit les infrastructures de santé. Elles ont détruit les capacités de l'Etat à coup de programmes d'austérité et de cadeaux fiscaux. Faut-il reprendre le rythme de travail effréné que nous avions avant l'arrivée du Covid-19, révélateur d'un système allant droit dans le mur? Et cela au détriment de notre santé? Faut-il que toutes les personnes qui sont montées au front dans les hôpitaux, les EMS ou les magasins replient l'échine en se contentant de conditions de travail et de salaires indécentes? Le patronat siffle la fin de la récréation: nous devons cesser de rêver et remettre nos œillères pour que la marche au profit puisse reprendre de plus belle pendant que certains ne se privent pas de licencier tout en bénéficiant de soutiens étatiques. Face à l'avenir de déréglementation proposé par les patrons, opposons une forte résistance aux plans annoncés, et avançons ensemble pour remettre la société sur pied en donnant la priorité aux besoins de la population, dans le respect de la planète. L'humain doit reprendre ses droits, pas l'économie. ■

### PROFIL



Sara Oswald, plus d'une corde à son art.

**PAGE 2**

### MIGRANTS

Les dangers de l'aide sociale.

**PAGE 5**

### CLIMAT

La grève du 15 mai se réinvente.

**PAGE 6**

### EMS

Personnel à bout de souffle.

**PAGE 7**



Aline Andrey

Le rendez-vous est pris par Skype. Un outil qu'affectionne Sara Oswald depuis qu'elle s'est confinée dans son nid lausannois, de manière assez stricte, faute au virus et à la fragilité de son système immunitaire. Mais aussi depuis qu'elle y donne des concerts sur rendez-vous, à prix libre. «J'en arrive à ressentir l'énergie des gens qui m'écoutent et à vivre une rencontre de cœur à cœur, raconte-t-elle avec intensité. Je me sens très chanceuse de partager des moments d'une telle qualité. Souvent, c'est un cadeau fait à une personne seule chez elle ou à l'occasion d'un anniversaire, et j'assiste alors à toute cette émotion. C'est bouleversant!» Même derrière un écran, la rencontre devient partage en cette période extraordinaire et Sara Oswald, l'âme militante, en profite pour sensibiliser ses spectateurs au statut précaire des artistes.

«Le métier de musicien n'est pas reconnu à sa juste valeur. Si c'est génial de vivre de sa passion, c'est aussi angoissant d'avoir une profession dont l'existence est niée»

«Le métier de musicien n'est pas reconnu à sa juste valeur. Si c'est génial de vivre de sa passion, c'est aussi angoissant d'avoir une profession dont l'existence est niée. Même si l'importance de la culture est révélée par cette crise», explique la violoncelliste qui ne cache pas son incompréhension et son sentiment d'injustice d'avoir reçu une décision de l'assurance perte de gain de 7,60 francs par jour seulement. Et ce, alors que ses nombreux concerts prévus ont été annulés. Elle a donc fait recours.

#### HORS DES SENTIERS BATTUS

La musique a bercé son enfance. A 6 ans, dans son petit village fribourgeois, Sara se met au piano, comme son père. Et à 13 ans, prend son premier violoncelle dans les bras, pour ne plus le lâcher. «J'ai un souvenir très fort de ce moment-là. J'ai eu comme une prémonition que j'allais en faire mon métier. Même si je rêvais encore de travailler avec des animaux.» Mais pourquoi le violoncelle? «La professeure avait l'air très sympa et un poster de Pink Floyd était accroché dans sa classe», se remémore-t-elle, le sourire aux lèvres. Après les conservatoires de Fribourg et de Lausanne, elle s'oriente vers le baroque inspiré par un professeur, Bruno Cocset, qu'elle suivra à Barcelone, Paris et Genève. Elle joue, avec son frère violoniste, dans l'orchestre des Jeunes de Fribourg. Puis se détourne de la voie classique: «J'ai toujours souffert de l'éli-

tisme et de la pression qui règne dans le milieu. Beaucoup de musiciens s'en rendent malades...» Les rencontres marquent son «chemin» musical, hors des sentiers battus. Tout sauf une «carrière», mot péjoratif pour la musicienne, qui chérit sa liberté et son intuition. Avec feu le contrebassiste vaudois Popol Lavanchy, l'improvisation et l'expérimentation s'invitent alors dans son jeu. Puis les Young Gods élargissent encore son horizon. «Avec eux, j'ai appris à faire de la musique avec le cœur. Ils sont d'une telle simplicité et d'une telle intégrité, que c'est un bonheur de jouer avec eux.» Sara Oswald fait alors partie d'un qua-

tuor de femmes, dont trois violonistes. «Notre groupe, Barbouze de chez Fior, n'avait pas de message féministe, mais il est vrai qu'il en émanait une certaine force sur scène: quatre musiciennes à corde hors des credos de la musique classique et jouant dans des salles plutôt consacrées au rock», se souvient celle qui est aussi partie en tournée avec Sophie Hunger, ou a collaboré avec Pascal Auberson, Colin Vallon, Emilie Zoé, entre autres artistes romands.

#### EN SOLO AUSSI

En 2017, la virtuose se lance dans la composition pour un spectacle en solo mariant son violoncelle, son pia-

no et sa voix, expérimentant encore et encore. «L'accueil dans la salle du Bourg à Lausanne a été magnifique», s'enthousiasme Sara Oswald en cours d'élaboration d'un deuxième spectacle solo, tout en étant partie prenante d'autres projets aux formes et aux collaborations diverses, avec un cinéaste, un écrivain, un contrebassiste... ou en créant des portraits musicaux personnels sur demande: une personne lui décrit l'heureux élu et elle compose un morceau qu'elle lui joue ensuite en *live*. «C'est bien sûr totalement subjectif. Je ne peux pas dire que les personnes se reconnaissent, mais ce sont toujours des

moments très forts», souligne la musicienne. Avec le déconfinement et les beaux jours, Sara Oswald espère s'inviter bientôt, le temps d'un concert, dans des jardins ou des terrasses de particuliers. «En fait, je me réinvente, à l'image des paysans qui se sont mis à la vente directe. Plus d'intermédiaire, plus de salle de concert, plus de managers...» Une autonomie sans l'adrénaline de la scène et la folie des concerts, qui finalement ne lui manquent pas autant qu'elle aurait pu l'imaginer. «J'apprécie d'avoir un rythme plus calme, moins de transport, d'être plus à la maison. Je me sens moins fatiguée», explique Sara Oswald, dont les voyages – de préférence avec des trains de nuit, quand c'est possible, plutôt qu'en avion – sont inhérents à son métier.

«Le rythme de la marche reste le plus naturel pour moi», confie celle qui est partie un jour des rives du lac Léman pour rejoindre la Méditerranée à pied. Actuellement, son quotidien est ponctué de promenades en forêt ou en montagne accompagnée de son chien. Si ce besoin de nature prend source déjà dans sa petite enfance, son attachement à l'essentiel s'accroît depuis deux mois. «Je n'ai même plus envie d'aller m'acheter des choses, et je suis heureuse de faire maintenant mes courses à la ferme plutôt que dans les grands magasins. Alors est-ce que j'ai envie d'un retour à la "normale"? Je ne crois pas...» ■



La violoncelliste Sara Oswald propose des concerts personnalisés en direct par Skype depuis son salon lausannois. Inoubliable nous a-t-on soufflé...

## PLUS D'UNE CORDE À SON ART

Violoncelliste, Sara Oswald crée de nouvelles formes de transmission. Elle propose, en ce moment, des concerts personnalisés en direct depuis chez elle

1 + 1 = 11  
David Prêtre/Albedo



Après les masques,  
les bouches attendaient  
les tubas.



# ATTAQUES CONTRE LES SALARIÉS EN VUE

Dans leur plan de sortie de crise, les associations patronales prévoient notamment le gel des salaires et des prestations sociales, ainsi que l'extension du temps de travail. Unia est prêt à contre-attaquer

Manon Todesco

Il ne fait aucun doute que la crise sanitaire du Covid-19 devrait rapidement laisser la place à une crise économique. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) table pour 2020 sur un recul du PIB de -6,7% et a récemment annoncé une hausse du taux de chômage de 43% par rapport à avril 2019. Alors qu'une nouvelle étape de reprise a été franchie le 11 mai et que les Chambres fédérales ont démarré les discussions liées aux mesures d'urgence, certaines associations patronales ont fait part le 30 avril de leur plan de sortie de crise.

Dans son «programme d'action», l'Union suisse des arts et métiers (Usam) demande un renforcement des conditions-cadres «afin de favoriser la concurrence» tout en misant sur «la liberté entrepreneuriale» pour relancer l'économie du pays. Plus en détails, le

plan d'attaques prévoit notamment un «retour à un ordre économique libéral», mais aussi un renoncement à l'introduction de nouvelles taxes, redevances et autres impôts. En matière de politique du marché du travail, l'Usam plaide en faveur de «l'assouplissement et de l'extension du temps de travail» afin de donner aux entreprises une marge de manœuvre mais aussi de la simplification et de l'allègement de l'enregistrement du temps de travail. Par ailleurs, elle appelle à «l'assouplissement des heures d'ouverture des magasins et des ouvertures dominicales», afin de réduire le tourisme d'achat et d'encourager la consommation intérieure. «Une libéralisation et un assouplissement des ouvertures dominicales permettent aussi d'atténuer les pertes causées par la crise du coronavirus.»

Selon Economiesuisse, il faut absolument éviter une nouvelle période de semi-confinement. Et pour ce faire, elle propose, «afin de réduire le risque d'infection», la simplification du travail de nuit et pendant le week-end, l'extension des heures d'ouverture des magasins et la levée de l'interdiction de circuler la nuit pour simplifier la logistique. Un assouplissement «temporaire», pour une période allant jusqu'à deux mois.

## GEL DES SALAIRES

Les travailleurs ne sont pas au bout de leurs peines. Souhaitant éviter l'introduction de nouvelles charges, l'Usam appelle à tout mettre en œuvre pour empêcher que les salaires et les cotisations salariales augmentent. «D'une part, ils atteignent déjà des valeurs maximales en comparaison internationale, d'autre part, chaque augmen-

tation réduit la compétitivité des entreprises», justifie-t-elle. Dans le domaine des assurances sociales, l'association patronale appelle systématiquement à «renoncer à toute nouvelle extension des prestations», et donc «renoncer à introduire des mesures de compensation onéreuses dans le cadre de la révision de l'AVS» et dans celle de la LPP. Du côté d'Economiesuisse, qui assure que le nombre de chômeurs continuera à augmenter de façon «inévitabile», pas question de protéger davantage les travailleurs contre les licenciements. «Il faut éviter de nouvelles restrictions du marché du travail. Protéger les travailleurs contre le licenciement et autres mesures similaires aurait surtout pour effet de multiplier les faillites d'entreprises qui se trouvent dans l'impossibilité de réduire la voilure à court terme. Les effets sur le marché du travail à long terme seraient catastrophiques.»

## GROSSE BATAILLE À VENIR

Pour Vania Alleva, présidente d'Unia, ces propositions sont une mauvaise réponse à la crise actuelle: «C'est clairement une attaque contre les travailleurs et contre l'économie tout court. Dans un tel contexte, il faut tout faire pour défendre l'emploi et le pouvoir d'achat, et les plans des associations patronales vont à l'encontre de cela.» Le syndicat est prêt à contre-attaquer, estimant que ce n'est pas aux travailleurs de payer cette crise. «Nous n'allons pas les laisser faire, nous allons lutter contre toute forme de déréglementation, que ce soit au niveau des CCT, des salaires ou de la Loi sur le travail. C'est une grande bataille qui va s'ouvrir ces prochains mois.» Plus que de défendre les acquis, Vania Alleva



THIERRY PORCHET

Comme en septembre 2013, le mouvement syndical devra reprendre la rue pour combattre la volonté du patronat de faire payer la crise aux salariés. Extension du temps de travail, blocage des salaires, ouvertures élargies des magasins, y compris le dimanche, tels sont les vœux des milieux économiques.

veut passer à l'offensive: «Il faut aller plus loin et se battre pour des augmentations de salaire et des améliorations des conditions de travail, notamment dans les professions dites essentielles.» Enfin, à la suite des annonces du Seco sur l'explosion du chômage le mois dernier, la responsable syndicale réitère les revendications de l'Appel du 1<sup>er</sup> Mai, notamment l'indemnisa-

tion à 100% du salaire dans le cadre des RHT et l'interdiction de licencier pour les entreprises qui en ont bénéficié. «Le chômage partiel doit être maintenu pour préserver l'emploi, et les employeurs qui ont recouru à ce soutien financier de la Confédération ont la responsabilité sociale de ne pas licencier.» ■

# 65 millions pour les crèches: «il en faudra plus pour une sortie réussie»

Le Parlement a décidé de participer pour un tiers aux dépenses des cantons et des communes pour faire face aux pertes dues au coronavirus

Jérôme Béguin

Les Chambres fédérales ont décidé d'allouer 65 millions de francs aux structures d'accueil de la petite enfance pour les aider à surmonter la crise du coronavirus. Les restrictions d'exploitation et la réduction de

la contribution financière des parents génèrent des pertes pouvant atteindre des dizaines de milliers de francs par mois et par crèche. Craignant que des places d'accueil ne disparaissent, l'Union syndicale suisse (USS) avait tiré la sonnette d'alarme alors que le Conseil fédéral ne voulait pas déboursier un kopeck. Le texte adop-

té prévoit – en visant à renflouer les garderies – que la Confédération participe à hauteur d'un tiers aux dépenses des cantons et des communes, ces dernières étant estimées à 200 millions. La Commission de l'éducation du Conseil national, qui a porté le dossier, avait toutefois proposé une compensation de moitié, soit une enveloppe de 100 millions. «Le Conseil des Etats a coupé 35 millions de cette somme et une majorité de droite au Conseil national lui a emboité le pas. Pourtant, ce soutien pour les familles représentait moins d'un douzième de la somme que cette majorité a octroyé à Swiss et à Edelweiss», a déploré sur les réseaux sociaux le conseiller national Christian Dandrès (PS/GE). 65 millions, c'est toujours ça de pris, mais, aux yeux de l'USS, «il en faudra plus pour une sortie réussie». Pour la faïtière syndicale, il s'agit non seulement de sauver les places existantes, mais aussi d'en créer de nouvelles pour faire face notamment au retrait des grands-parents. L'USS estime le besoin en places à 50 000. «Il y a fort à craindre que ce soient les mères qui en paient le prix en réduisant leur taux de travail ou même en abandonnant l'activité professionnelle», met-elle en garde dans un communiqué. Avec une quarantaine d'organisations, l'USS a créé une coalition qui demande à la Confédération et aux cantons de soutenir un accueil extrafamilial qui puisse répondre aux défis à venir. ■



NEIL LABRADOR

## COMMUNIQUÉ

### CHÔMAGE LES LICENCIEMENTS LIÉS AU CORONAVIRUS SONT INADMISSIBLES!

Le taux de chômage explose: en seulement quelques semaines, il a augmenté de 40%! Une telle hausse est tout simplement sans précédent. Mais alors que la Confédération fait des efforts considérables pour soutenir les entreprises, celles-ci suppriment massivement des emplois: 50 000 licenciements dus au coronavirus, c'est trop. Les employeurs et les employeuses doivent faire preuve de solidarité et maintenir les emplois. C'est ce que demande l'Union syndicale suisse (USS) dans un appel.

Les chiffres du chômage publiés le jeudi 7 mai montrent à quel point la crise liée au coronavirus est dure pour beaucoup de salariées et de salariés. En moins de deux mois, le nombre de personnes au chômage a grimpé de plus de 40%, soit près de 50 000 (chiffres corrigés des valeurs saisonnières). Cela n'était encore jamais arrivé.

Le Conseil fédéral a pourtant pris des mesures considérables pour justement éviter cela. Il a facilité au maximum l'accès au chômage partiel et introduit des allocations perte de gain (APG) pour les salariés ayant des obligations familiales. Il a par ailleurs décidé de plusieurs autres mesures d'aide ainsi que des garanties de crédit. Il n'est donc pas acceptable que les entreprises licencient à tour de bras.

Nous trouvons particulièrement choquant de voir que le chômage augmente beaucoup aussi dans des branches qui n'ont pas été touchées par les fermetures obligatoires. C'est le cas par exemple dans l'industrie des machines et de l'horlogerie, dans la construction et dans les banques. Dans cette crise sanitaire, la solidarité est le mot d'ordre. La Confédération soutient les entreprises à coup de milliards. Celles-ci ont des responsabilités: elles doivent maintenir les emplois. Il ne doit y avoir aucun licenciement pendant la crise que nous traversons. «Pour une sortie de crise solidaire»: c'est l'Appel que lance l'USS pour que la sortie de cette crise soit socialement acceptable. L'Appel exige aussi que les salaires bas et moyens soient compensés à 100% pendant la durée du chômage partiel. Car préserver le pouvoir d'achat est primordial pour les salariés concernés, mais aussi pour que l'ensemble de l'économie suisse puisse se remettre de cette crise. ■ **USS**

Pour signer l'Appel: sortie-de-crise-solidaire.ch



[www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)



# AIDE SOCIALE: UN PIÈGE POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Le recours à l'aide sociale est un critère pour le renouvellement du permis de séjour ou l'octroi de la naturalisation. Or, la crise sanitaire jette de nombreux migrants dans une grande précarité

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Précaires parmi les précaires, les migrants sont frappés par la crise du coronavirus non seulement en raison du risque de perdre leur emploi ou leurs moyens de subsistance, mais également à cause de la fragilité de leur statut. Une fragilité qui ne touche pas que les récents arrivés, mais aussi ceux vivant en Suisse depuis de longues années, et même ceux nés dans notre pays. Ces personnes représentent le quart de la population suisse. Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, une modification importante de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) est entrée en vigueur. Elle concerne la question de la perception d'une aide sociale et la possibilité des autorités de révoquer une autorisation de séjour, un permis L de courte durée ou un permis B valable 5 ans, si le titulaire doit recourir à une telle aide. Cette clause concerne aussi les permis C, d'établissement, qui pourraient être rétrogradés en permis B pour la même raison. Les personnes disposant d'un permis F (admission provisoire) et souhaitant obtenir un permis B sont également concernées, le critère de l'aide sociale étant une condition pour le passage à un statut moins discriminant. Autre conséquence de cette disposition: le refus possible d'une naturalisation aux personnes touchant l'aide sociale ou à celles l'ayant perçue par le passé durant leur séjour en Suisse. Selon la loi, l'aide sociale serait une marque de non-«participation à la vie économique», nécessaire à l'obtention de la nationalité suisse. Au nom de l'intégration, toute une partie de la population se retrouve aujourd'hui, dans la situation de crise due à l'épidémie de coronavirus, sans argent et dans la peur de perdre son permis de séjour. Unia a reçu énormément d'appels, notamment sur sa hotline destinée au coronavirus, de migrants inquiets. A l'exemple de cette jeune femme d'origine albanaise, travaillant dans un restaurant lucernois depuis l'automne passé. Elle avait débuté un nouvel emploi en mars et s'est fait licencier après la décision du Conseil fédéral de fermer les restaurants. N'ayant pas cotisé suffisamment longtemps à l'assurance chômage, elle se voit contrainte de se tourner vers l'aide sociale. Même chose pour une jeune maman exilée, titulaire du permis B, ayant travaillé pour un hôtel de luxe du canton de Zurich. Congédiée au début des restrictions, elle n'a aucune autre source de revenu pour elle et ses deux enfants.

## L'ANGOISSE RÈGNE

Autres victimes, les travailleurs avec un permis L (autorisation de travail de trois mois à un an selon la durée du contrat). Plus de 70 000 personnes disposent d'un tel statut en Suisse, dont 20 000 vivent en permanence dans notre pays, leur contrat de travail, souvent saisonnier, étant reconduit régulièrement. A la mi-mars, dans une station de montagne réputée, la quasi-totalité des établissements ont fermé leurs portes après l'interdiction d'ouverture venue de Berne. Des travailleurs titulaires du permis L et d'un contrat de travail jusqu'à fin avril, soit au terme de la saison touristique, se sont fait renvoyer presque sur-le-champ de leur emploi mais aussi du pays. Les autorités communales leur ont donné trois jours pour quitter la Suisse. Selon nos sources, au moins cinq personnes sont parties dans ces conditions, sans avoir pu régler leurs affaires, ni chercher à connaître leurs droits alors que leur licenciement était peut-être abusif ou qu'ils auraient pu prétendre à des indemnités de chômage. «Ils n'ont rien fait, de peur de ne

plus recevoir un permis lorsqu'ils reviendront en Suisse», témoigne Marflia Mendes, secrétaire migration au département politique d'Unia, qui s'inquiète que, dans un état de droit tel que le nôtre, des salariés subissent une telle pression qu'ils n'osent pas s'informer sur leurs droits, ni exiger qu'ils soient respectés. Cette peur des plus précaires risque de s'étendre à bien d'autres personnes, établies en Suisse depuis longtemps. Le ralentissement économique, les nombreux licenciements, la non-reconduction de contrats, des travailleurs indépendants n'ayant plus de ressources, le nombre de personnes n'ayant pas droit au chômage va vraisemblablement exploser. Elles n'auront d'autre recours que de faire appel à l'aide sociale pour survivre et faire vivre leur famille. Mais pour les travailleurs étrangers, faut-il y réfléchir à deux fois, en raison de cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur statut? Le point avec Marie Saulnier Bloch, secrétaire migration au département politique d'Unia.

## QUESTIONS RÉPONSES

**Quels conseils pouvez-vous donner à une personne d'origine étrangère ayant besoin de recourir à l'aide sociale?** Il faut tout d'abord s'informer sur les risques encourus et sur les démarches à suivre afin de conserver ses droits. Unia peut apporter un soutien sur ce plan à ses membres. L'aide sociale n'est pas un luxe, c'est un droit. Mais la nouvelle Loi sur les étrangers et l'intégration met les personnes migrantes dans une situation ubuesque. Certaines associations caritatives peuvent apporter une aide immédiate, mais probablement limitée. Pour nous, syndicat, il est important d'être informés de ce qui se passe, afin de pouvoir communiquer et défendre les personnes concernées sur un plan collectif. On le sait, les per-

sonnes en situation de gêne financière, morale ou sociale ont de la peine à parler de leur situation. Elles sont dans un sentiment d'angoisse face au futur, de risque de perdre leur statut. Mais le syndicat a besoin de ces témoignages afin de mener des démarches concrètes pour que l'égalité de traitement et la dignité soient respectées.

## Le Secrétariat d'Etat aux migrations a émis une directive concernant l'admission des étrangers et l'aide sociale. Est-ce une protection suffisante?

Cette directive préconise que le critère de la dépendance à l'aide sociale tienne compte du fait que cette aide a pu être occasionnée ou prolongée à cause de la situation liée à la pandémie. A Genève, le Conseil d'Etat a affirmé que les personnes faisant appel temporairement à une telle aide n'auront aucun préjudice pour l'obtention ou le renouvellement de leur titre de séjour. L'Union des villes de Suisse et la Commission des institutions politiques du Conseil national ont aussi écrit au Conseil fédéral pour qu'il intervienne dans ce sens. Il reste cependant un risque lié à la marge d'interprétation dans la prise en compte de cette directive et dans l'application de la loi. La notion «d'exigence de participation économique» prévue par la loi est un épouvantail de l'UDC qui caricature la personne à l'aide sociale comme une profiteuse. Or, on parle aujourd'hui de travailleurs qui n'ont pas suffisamment d'argent pour faire vivre leur famille. On n'est pas dans une logique d'abus. Nous devons faire prendre conscience des effets pervers de cette loi. Les personnes étrangères subissent une triple peine: pas de salaire, pas de soutien, pas de permis... Ces personnes sont victimes de la situation. Veut-on tirer sur l'ambulance, surtout lorsqu'elle est conduite par des salariés sans nationalité suisse (plus que nombreux dans les soins)?



Franchir la porte d'un bureau d'aide sociale lorsque l'on est titulaire d'un permis de séjour, c'est risqué... La crise du coronavirus met en lumière une mesure discriminatoire de la Loi sur les étrangers et l'intégration: la possibilité de rétrograder, voire de ne pas renouveler un permis de séjour à un étranger s'il touche une telle aide, et celle de refuser une demande de naturalisation.

## Au niveau politique, que peut-on envisager face à la précarité de ces statuts?

Nous allons d'abord poursuivre le travail sur le terrain, notamment avec l'Union syndicale suisse. Nous n'oublions pas que la moitié des membres d'Unia n'a pas le passeport suisse. Et qu'une heure sur trois travaillées en Suisse l'est par des personnes d'origine étrangère. Nous sommes une force. Unia demande aussi la création d'un fonds d'aide d'urgence finan-

cé par la Confédération pour les travailleurs en situation de précarité, qui pourrait bénéficier à ceux craignant de faire une demande d'aide sociale. Sur le plan politique, chacun doit d'abord prendre conscience que c'est soi-même, son conjoint, ses amis, voisins ou collègues, qui peuvent être concernés. Ensuite, il faudra voir si l'on peut compter sur des mouvements dans la représentation politique permettant de modifier la loi. ■

## GENÈVE APPEL À LA CRÉATION D'UN FONDS CANTONAL POUR LES PLUS PRÉCAIRES

Genève, l'une des villes les plus riches du monde. Samedi 2 mai, quelque 2500 personnes ont fait la queue des heures durant à la patinoire des Vernets pour y obtenir un sac de nourriture, d'une valeur de 20 francs, distribuée par l'association la Caravane de solidarité. Au fil des semaines, le nombre de démunis s'est accru avec la crise du coronavirus. Genève affiche son côté sombre, celui de l'exploitation de milliers de petites mains qui n'ont droit à aucune sécurité sociale ou mesure d'aide. Selon la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), 8000 autres personnes ont reçu des bons d'achats distribués par les Colis du cœur. La faïtière syndicale explique que cette situation découle de la précarisation grandissante due aux plans d'économies, de restructurations et d'externalisations menés depuis de nombreuses années. La crise n'a fait qu'amplifier le phénomène. Depuis longtemps, les associations d'entraide, banques alimentaires et épiceries sociales soutiennent ces travailleurs de l'ombre, chômeurs, retraités ou sans-papiers dans une précarité extrême. Aujourd'hui, nombre d'entre eux n'ont pas droit aux programmes mis sur pied par les autorités, ni à l'aide sociale, ou alors craignent de perdre leur permis de séjour s'ils la demandent. Les syndicats genevois et une vingtaine d'associations, telles que le Centre social protestant, Caritas, l'Oseo, le Centre de contact Suisses-Immigrés ou encore Pro Senectute et SOS Femmes, se sont regroupés dans une «Plateforme pour une sortie de crise sans exclusion». Cette dernière a lancé jeudi passé un Appel à la création d'un fonds cantonal de soutien pour les travailleurs et les travailleuses les plus précaires. La plateforme demande aux autorités que ce fonds, suffisamment doté, soit mis en place rapidement et «dans le même état d'esprit non procédurier et respectueux qui a prévalu pour d'autres catégories de salariés, les indépendants et les chefs d'entreprise». Outre un soutien pour toutes les personnes exclues des aides, l'appel demande aussi la compensation à 100% des salaires de moins de 5000 francs net par mois pour les travailleurs en chômage partiel. ■ SH

L'appel est publié sur le site: [geneve.unia.ch/actualites](http://geneve.unia.ch/actualites)



# LA GRÈVE POUR L'AVENIR SE RÉINVENTE

Le vendredi 15 mai rappellera l'importance de la convergence des luttes. Plusieurs actions symboliques dont une alarme climatique partout en Suisse à 11h59 sont prévues

Aline Andrey

Une mobilisation d'envergure, la Grève pour l'avenir, regroupant jeunes et Grands-parents pour le climat, syndicats et associations, travailleuses et travailleurs, devait avoir lieu ce vendredi 15 mai. Mais comme pour le 1<sup>er</sup> Mai, l'organisation est chamboulée. Pas de grandes manifestations ni de grève, mais un appel à faire du bruit à 11h59 en guise d'alarme climatique. Une webradio et un jeu de sensibilisation à l'urgence climatique seront en ligne toute la journée (lien ci-dessous). Les militants invitent aussi tout un chacun à faire preuve d'inventivité pour se réapproprier l'espace public, tout en respectant les mesures de sécurité inhérentes à la situation sanitaire.

## JUSTICE CLIMATIQUE ET SOCIALE

La Grève du climat (GdC), à l'origine du mouvement, ne veut pas d'un retour à «la normalité» synonyme de catastrophes environnementales. Elle demande «un changement juste, écologique et durable». Justice climatique et sociale sont indissociables. Ainsi, à Neuchâtel, la Grève du climat, Unia, le SSP et les Grands-parents pour le climat signent un manifeste unitaire à l'occasion du 15 mai demandant «des mesures politiques

contraignantes et ambitieuses» pour une transition écologique: produire mieux et moins, diminuer le temps de travail sans baisse de salaire, relocaliser la production, favoriser les circuits courts entre production et consommation, sortir des énergies fossiles et des pesticides, offrir une aide à la reconversion professionnelle et favoriser une démocratisation des prises de décision sur les lieux de travail...

Un vaste programme dont le travail d'information ne fait que commencer avec une grève générale en ligne de mire. Mais impossible encore d'avancer une date. «La sensibilisation de nos membres aux enjeux écologiques est freinée par la situation actuelle. La question est complexe: comment demander à des travailleurs de se mettre en grève pour le climat, quand, même pour des situations concrètes et immédiates, c'est déjà difficile? Et qui plus est, avec un marché du travail qui se tend. Rien ne doit être imposé d'en haut, ce mouvement doit être porté par la base. Reste que la pérennisation des syndicats passe aussi par cette réflexion. Car les futurs travailleurs sont déjà sensibilisés au problème fondamental de l'écologie», analyse Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel.



L'idée d'une grève pour l'avenir, le 15 mai 2020, est partie du formidable mouvement des jeunes inquiets face à la destruction de la planète et qui n'ont cessé de manifester depuis le début de l'année dernière.

## RETROUVER L'ESPACE PUBLIC

Face à l'ampleur des changements à opérer, en cette période focalisée sur le Covid-19, la GdC et les autres mouvements, s'ils sont très actifs sur les réseaux sociaux, peinent à se faire entendre plus largement. «Les manifestations dans la rue nous manquent, car elles amènent énormément d'énergie au mouvement, permettent une bonne couverture médiatique et le dialogue avec les gens», explique Robin Augsburger, de la GdC Neuchâtel. La distribution de flyers pour le 15 mai devait aussi permettre ces échanges. Ils seront finalement glissés dans les boîtes aux lettres. «On a beau accrocher des banderoles sur nos balcons, on est bien moins visible. Pour la Grève internationale du climat qui s'est déroulée en ligne, on était clairement dans l'entre-soi», renchérit Thomas Bruchez, de la GdC Genève. Le militant déplore aussi une

montée en épingle par certains médias des dissensions entre la gauche dite traditionnelle et le mouvement écologiste. «A Genève, la création du Collectif pour la grève du 15 mai a permis aux syndicats, aux associations et aux partis de s'approprier le mouvement.» «Ce vendredi sera l'occasion de rappeler que des liens se tissent», abonde Mathilde Marendaz, de la GdC Vaud, qui appelle à des mobilisations symboliques aussi sur les lieux de travail et à «un déconfinement de la liberté d'expression». «Nous devons nous mobiliser encore plus que jamais en étant superinventif et en faisant face aux défis qui se présentent semaine après semaine. La droite économique reprend le pouvoir alors que les voix dissidentes sont étouffées», s'indigne Valérie Borloz, secrétaire de l'Union syndicale vaudoise, faisant référence à des interventions policières à l'encontre des personnes

rassemblées lors de l'Appel du 4 mai. Une situation qui inquiète aussi Amnesty International à la suite de la réaction des forces de l'ordre durant des mobilisations le 1<sup>er</sup> Mai. Ces actions citoyennes prouvent qu'une prise de conscience plus globale pour un autre monde est en marche. Inès Marthaler, de la GdC Fribourg, garde espoir: «Cette période est propice à la réflexion et rallume aussi notre flamme. C'est une pause avant de repartir de plus belle.» Et Joachim Légeret, de la GdC Jura, de prédire: «Avec la crise économique qui s'annonce, une grève générale pour une transition écologique et sociale sera d'autant plus légitime.» ■

Informations sur:  
challengeforfuture.ch (radio et jeu en ligne)  
climatestrike.ch (programme complet)

# Un plan promettant la création de plus de 50 000 emplois

Greenpeace demande un plan de relance solidaire compatible avec la protection du climat. L'organisation a remis une analyse et des propositions aux parlementaires dans ce sens

Sonya Mermoud

Un arbre haut de 4 mètres et une pétition soutenue par quelque 22 500 personnes: c'est muni de ces deux moyens que Greenpeace a approché, le 4 mai dernier, les parlementaires réunis en session extraordinaire jusqu'au 8 de ce même mois. L'ONG a souhaité, d'une part, rendre visible son action avec ce végétal qui a ensuite été planté dans un espace vert de la ville de Berne et, d'autre part, alerter les élus sur la nécessité d'une relance compatible avec la protection du climat. Une exigence exprimée par les signataires d'une liste de revendications fondées sur un *green new deal*. Et invitant les autorités à saisir l'occasion qui se présente en accélérant les efforts en termes de préservation de l'environnement et de durabilité. Concrètement, les pétitionnaires demandent une accélération de la restructuration du secteur énergétique avec l'abandon le plus rapidement possible des combustibles fossiles au profit d'énergies renouvelables. Ils réclament en outre des investissements financiers plus respectueux du climat via, entre autres, l'édiction de règles conditionnant les prêts bancaires accordés avec le soutien du gouvernement au développement d'une économie bas carbone. Les signataires demandent par ailleurs la promotion d'une agriculture biologique, locale, «libérée des importations de fourrage et plus résistante aux crises que la production industrielle» prévalant aujourd'hui. Enfin, ils s'opposent aux aides d'entreprises dont les activités sont particulièrement nuisibles pour le climat, sauf si elles s'engagent à atteindre zéro émission nette d'ici à 2030.

## LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DE LA RELANCE

Ces mesures défendues par Greenpeace sont réalistes, selon l'analyse de l'ONG et d'Energie-



Greenpeace a symboliquement approché les parlementaires le 4 mai dernier, au début de la session extraordinaire tenue à BerneExpo, avec un arbre, afin de leur adresser une pétition signée par 22 500 personnes demandant un *green new deal*, une reprise verte.

Wende-Ja, qui ont mandaté une étude détaillée sur le sujet. Deux experts ont en effet planché sur des solutions pour «sortir l'économie du gouffre» dans lequel l'a plongée la pandémie de coronavirus tout en tenant compte des impératifs climatiques. L'étude en question a été remise aux parlementaires et décrit en 140 pages les modalités de la mise en œuvre du plan de relance 2020-2030 envisagé et les bénéfices qu'il apporterait. Il se fonde sur un programme d'impulsion d'environ 16 milliards de francs. «Son application permettrait de respecter les engagements pris dans l'accord de Paris et générerait la création de plus de 50 000 emplois», affirme Georg Klingler, expert des questions climatiques pour Greenpeace Suisse. Au cœur de la «réforme», la transition énergétique vise notamment au remplacement accru des systèmes de chauffage fonctionnant avec des combustibles fossiles par d'autres recourant aux énergies renouvelables. «Nous misons aussi sur une plus grande efficacité énergétique des bâtiments et une offensive solaire via l'accroissement de panneaux sur les toits.» Le rapport suggère en outre des interventions dans le domaine de la mobilité: «Il faut davantage d'infrastructures soutenant les véhicules électriques et élargir les espaces urbains consacrés aux piétons et aux cyclistes. Les transports publics doivent être améliorés via la numérisation.» Pas question, dans ce contexte, de construire plus de routes mais de faire avancer et d'introduire au plus vite le *mobility pricing* (la tarification de la mobilité).

## CHANCE MANQUÉE

Dans cet ordre d'idées, le représentant de Greenpeace fustige la décision du Conseil fédéral avalisée par les Chambres d'investir près de deux milliards dans le domaine de l'aviation sans contreparties climatiques. «C'est une catastrophe.

D'autres pays, comme la France, ont fixé des objectifs environnementaux (Paris a exigé de la compagnie Air France qu'elle renonce aux vols intérieurs où il existe une alternative par rail, *ndlr*). La Suisse a manqué cette occasion. Nous réfléchissons à la manière dont nous combattons cette décision.» Il sera nécessaire dans tous les cas d'éviter la tentation de miser sur le pétrole dont le prix a aujourd'hui vertigineusement chuté en raison de la production excédentaire et du manque de capacité de stockage. «Il faut lutter contre cet effondrement avec une rapide augmentation de la taxe sur le CO<sub>2</sub>. Nous proposons une hausse permettant d'arriver à un prix minimal de 150 francs par tonne.»

Si le plan de relance envisagé a un coût, Georg Klingler met dans la balance celui généré par la pollution provoquant de graves dommages à la santé et aux infrastructures, et le dérèglement climatique qui engendre lui aussi des dépenses importantes. Pour le financer, les experts du rapport suggèrent que la Confédération et la BNS créent de la monnaie à hauteur de 100 milliards de francs, montant comprenant déjà celui investi par le gouvernement pour contrer les effets de la pandémie sur l'économie, additionné d'un fonds de réserve. L'étude juge «négligeable» les risques d'inflation, cette somme correspondant, est-il précisé, à moins de 1% de la masse monétaire en circulation. «La crise sanitaire peut représenter une chance pour le climat, mais j'ai peur qu'on ne la saisisse pas. Et qu'il n'y ait, demain, plus d'argent pour agir. Seul un changement global du système et des investissements dans ce sens nous permettront d'atteindre les objectifs environnementaux», conclut le spécialiste. ■



# LE PERSONNEL DES EMS À BOUT DE SOUFFLE

Une vaste enquête nationale menée par Unia met en lumière des soignants atteints dans leur santé, soumis à un stress permanent et mal payés. Une situation exacerbée par la crise du Covid-19

Textes Manon Todesco

En pleine crise sanitaire du coronavirus, une grande enquête conduite par Unia entre 2018 et 2019 vient tirer la sonnette d'alarme sur les conditions de travail du personnel soignant, notamment dans les EMS, qui a rarement été mis à si rude épreuve. Pénibilité, stress, bas salaires:

ces problématiques étaient connues bien avant cette pandémie, et le syndicat a voulu les chiffrer pour pouvoir agir concrètement sur le terrain. «Sur les quelque 3000 personnes qui ont participé à la première enquête, près de la moitié de celles travaillant en EMS a répondu ne pas vouloir poursuivre leur métier jusqu'à la retraite, et 34% ne savait pas, révèle Yolande Peisl-

Gaillet, secrétaire syndicale du secteur tertiaire. Le thème des douleurs physiques et des atteintes à la santé était aussi récurrent. Ces résultats étant très inquiétants, nous avons décidé de mener une seconde enquête afin d'approfondir et de comprendre ce mal-être.»

## SANTÉ EN JEU

La santé du personnel soignant est l'un des points centraux de cette seconde étude. Les 81% des sondés disent avoir souffert de douleurs dorsales dans les douze derniers mois et 41% de douleurs articulaires. Au niveau psychique, 67% d'entre eux ont vécu des troubles du sommeil ou de l'endormissement et 47% ont montré des signes d'état dépressif.

Le stress est aussi omniprésent au quotidien. «Le temps de travail est minuité et cadré, ils doivent en permanence faire vite pour être rentables, souligne la syndicaliste. Il n'y a plus de place pour l'humanité, qui est indispensable pour s'occuper de nos aînés et qui fait que les soignants ont choisi ce métier. Ce décalage est souvent la raison pour laquelle ils ne se voient pas vieillir dans cette profession.» D'après l'enquête, seulement 11% des sondés estiment avoir assez de temps pour effectuer leurs tâches.

La pénibilité du travail est aussi une source de souffrance pour les em-

ploés. «Ils sont soumis à des horaires irréguliers, imprévisibles, ils doivent être atteignables durant leur temps libre qui est rarement de deux jours consécutifs, sans oublier les longues journées qui commencent tôt et finissent tard avec une coupure au milieu. C'est très difficile à vivre et à organiser, surtout lorsqu'on a une vie de famille!»

Et le tout, pour un salaire «de misère», s'indigne Yolande Peisl-Gaillet. «Encore un exemple de profession typiquement féminine qui est complètement dévalorisée, avec des bas salaires et du temps partiel.»

## REVENDEICATIONS

Face à ce constat criant de malaise et de mal-être dans les soins de longue durée, Unia exige qu'on prenne ces problématiques à bras-le-corps. Pour ce faire, le syndicat a formulé plusieurs revendications. D'abord, que les effectifs de personnel soignant soient revus à la hausse dans les EMS, sachant qu'il

manquerait 20 000 employés dans le secteur. Ensuite, une revalorisation de ces professions, passant de fait par une augmentation des salaires. «Il est capital de mettre des moyens à la disposition de ces établissements pour ne pas consumer le personnel et pouvoir offrir des soins de qualité aux personnes âgées», poursuit la secrétaire syndicale. En somme, il s'agit d'octroyer plus de temps pour les soins et l'accompagnement afin de remettre l'humain au centre, et de stopper la marchandisation des soins. «On ne peut pas économiser dans ce secteur, on ne peut pas viser le profit à tout prix! Il est donc urgent de revoir le mode de financement des soins.»

La mise sur pied d'un partenariat social serait aussi profitable afin d'améliorer durablement les conditions de travail. «Cela doit passer par la négociation d'une convention collective de travail de force obligatoire pour tous les EMS, quel que soit leur statut.» ■



THIERRY PORCHET

Passer du temps avec les résidents est devenu mission impossible pour le personnel des EMS, déjà fortement éprouvé avant la crise sanitaire du coronavirus.

## TÉMOIGNAGE

## «ON NE SAIT PLUS OÙ DONNER DE LA TÊTE»

**VALÉRIE\*, ASSISTANTE EN SOINS ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE DEPUIS SIX ANS.** «Dans ce métier, on ne peut pas organiser notre vie personnelle: on reçoit notre planning le 30 pour le 1<sup>er</sup>... C'est sans cesse le stress, car on nous rajoute toujours une autre tâche imprévue, du coup on se retrouve débordé. On aime notre travail et on se donne à fond, mais on nous en demande toujours plus, sans jamais un merci. J'ai fait un burn-out qui m'a valu un arrêt maladie pendant six mois: à mon retour, on m'a enlevé ma prime et mes horaires ont été modifiés. Depuis l'apparition du coronavirus, les conditions de travail ont empiré. Alors que des résidents étaient contaminés, on ne nous a donné que trois masques et trois paires de gants par jour, que l'on devait désinfecter et réutiliser. Ils nous ont mis en horaire de 12 heures, de 8h à 20h, c'était du non-stop. 29 membres du personnel, dont moi, ont été contaminés, et une dizaine de résidents. La direction nous a soumis à deux tests de

dépistage d'une valeur de 204 francs chacun qu'ils nous demandent aujourd'hui de payer. Pour moi, il s'agit d'un accident de travail, et je ne suis pas d'accord de payer. Les résidents ont dû être isolés dans leur chambre, du coup la charge de travail était double pour nous, notamment pour les repas, qui se prennent d'habitude en collectivité, mais aussi tout l'équipement qu'il faut mettre avant de rentrer dans la chambre. On s'est retrouvés certains matins à quatre au lieu de dix pour tout gérer, car des collègues avaient été testés positifs au Covid-19 la veille et ils n'ont pas pu être remplacés. On ne sait plus où donner de la tête, et on ne peut pas rester plus longtemps avec les résidents, car on n'a juste pas le temps! La direction a décidé de nous accorder une prime, de manière complètement aléatoire, de 150 à 750 francs. Pour moi, la gestion du Covid-19, c'était la goutte de trop, et j'ai décidé de partir, je n'en pouvais plus.» ■ \*Prénom d'emprunt.

## L'ENQUÊTE EN CHIFFRES

- Près de 90% du personnel soignant travaille souvent dans l'urgence.
- Près de 53% des soignants effectuent souvent des heures supplémentaires qu'ils ne peuvent pas enregistrer.
- 92% des soignants ont indiqué que la qualité des soins pâtissait du manque de personnel et des pressions sur les coûts.
- Pour 67% des soignants, il reste peu de temps pour les loisirs et la famille à côté du travail.
- 81% des personnes interrogées ont indiqué ne plus parvenir à remplir leurs obligations sociales et familiales à cause des fréquents changements des plannings.
- 70% des personnes interrogées ont indiqué qu'on attendait d'elles d'être joignables et disponibles sur appel pour des missions de travail pendant leur temps libre.
- Près de 80% des personnes interrogées jugent leur salaire trop faible.
- 27% des personnes interrogées ont un revenu mensuel brut situé entre 3000 et 3999 francs. 38% sont dans la fourchette de 4000 à 4999 francs. Seuls 20% des sondés, principalement du personnel soignant diplômé engagé à un taux élevé, gagnent plus de 5000 francs. Les sondés restants gagnent moins de 3000 francs en raison de leurs faibles taux d'occupation.
- 87% ont fait état d'effectifs insuffisants.
- 86% des soignants se sentent souvent fatigués, voire épuisés.
- 55% des moins de 30 ans ont dit ne pas pouvoir ou ne pas souhaiter y travailler jusqu'à la retraite.
- 28% des personnes interrogées ont indiqué avoir une ou plusieurs fois été en arrêt maladie pendant un mois ou plus pour des raisons inhérentes à leur activité professionnelle. ■

# «Pas de retour à l'anormal!»

A la suite de l'Appel du 4 mai, des manifestations se sont déroulées dans différentes villes romandes

Sonya Mermoud

Ambiance singulière cette dernière semaine sur la place de la Palud à Lausanne mais aussi dans d'autres endroits de la ville. Sur le coup de midi, plusieurs dizaines de manifestants ont investi l'espace public dans le calme. Chaque participant a pris place dans un carré de 4 m2 dessiné à la craie sur le sol ou délimité avec de la ficelle, afin de respecter la prescription sanitaire de distance sociale. Formant une chaîne aux maillons séparés, les personnes ainsi installées ont applaudi, soufflé dans des sifflets, donné de la voix, scandé des slogans ou encore brandi des panneaux imprimés d'un «Pas de retour à l'anormal», en d'autres termes à la situation prévalant avant la pandémie. But du rassemblement: donner de la visibilité à leur soutien à l'Appel du 4 mai (voir notre dernière édition). Pour mémoire, ce texte, signé par plus de 54 000 personnes et remis aux parlementaires, exige un redémarrage humaniste et durable de l'économie.

## INSOMNIES...

Tirant sur une cigarette électronique, Nina, 47 ans, travailleuse sociale, précise la raison de sa présence: «Nous

ne voulons pas recommencer comme avant. La relance va déjà dans le mauvais sens, sans tenir compte de l'urgence climatique. Nous disposons pourtant aujourd'hui d'une véritable occasion de faire des transformations.» Son voisin, Nicolas, 28 ans, étudiant en sciences du sport renchérit: «Le Covid-19 doit servir de tremplin à des changements en profondeur en vue d'une économie responsable. Il faut mettre un terme au versement de dividendes et aux investissements dans les énergies fossiles. C'est tellement choquant. Je n'en dors pas la nuit.» Et le jeune homme de fustiger l'absence de mesures prévues en faveur du climat malgré les rapports alarmistes des experts. «Il nous reste peu de temps pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. La planète risque de devenir une étuve. Des écosystèmes entiers, dont nous faisons partie, disparaissent. Nous sommes là par devoir éthique.» Une autre travailleuse sociale, Véronique, 40 ans, dénonce, quant à elle, la posture du Conseil fédéral qui, dans la première phase de confinement, a privilégié les géants de la distribution. «On a favorisé les grandes surfaces. Scandaleux. Mais si la pandémie a mis en lumière certaines injustices,

le drame climatique, encore plus dangereux, les accroîtra. Dans tous les cas, une redistribution des richesses s'impose.»

## CONFINÉS NEUF MOIS PAR AN

«La crise qui se profile va encore appauvrir les personnes les plus fragiles de la société, ajoute Nina. Et alors que les travailleurs les plus précarisés ont œuvré en première ligne. Au niveau de l'environnement, le redémarrage envisagé est pure folie, notamment avec le soutien à l'aviation. Il nous faut absolument repenser local, biologique, privilégier nos semences, rompre avec la dépendance aux grands groupes, revaloriser l'agriculture de proximité, nous réapproprier notre autonomie. L'urgence est totale.» Pour Véronique, si tout redevient comme avant, on ira droit dans le mur, vers une multiplication des crises: «La Terre a réagi au mal qu'on lui fait entre élevages industriels, mépris du vivant, fonte du permafrost, etc. Le Covid-19 en est l'expression. Si on continue sur la même lancée, on risque bien d'être confinés neuf mois par année.» A l'issue de la manifestation, Marie, une costumière-scénariste de 27 ans, a lancé un «A demain!». Un engagement pour l'avenir... ■



OLIVIER VOGELSAND

Les sympathisants de l'Appel du 4 mai réinventent les formes de mobilisation, avec comme ici la semaine dernière à Lausanne, le respect des règles de distance.



# «IL ÉTAIT CLAIR QUE JE DEVAIS RESTER CHEZ MOI»

Appartenant au groupe des personnes à risque face au Covid-19, Michel\* a opté pour le télétravail. Son entreprise l'a licencié. Témoignage

**Sonya Mermoud**

Si la solidarité dans le contexte de pandémie de coronavirus n'aura jamais été aussi nécessaire, Michel\*, 36 ans, n'en a pas bénéficié. Conseiller en personnel dans une petite agence de placement, l'homme a été remercié pour avoir tenu tête à son chef, opposé à ce qu'il fasse du télétravail. Retour sur ces dernières semaines... «Je suis asthmatique de-

puis l'âge de 6 ans, témoigne le trentenaire. Ce problème de santé n'a jamais, jusqu'à aujourd'hui, porté préjudice à mon activité professionnelle. Mais, avec la crise sanitaire, sur recommandation de mon médecin qui m'a délivré un certificat et m'a conseillé de rester à l'abri, et aussi compte tenu des inquiétudes de mon épouse, j'ai demandé à travailler à la maison.» Une proposition balayée par son responsable quand bien même il avait opté pour la ferme-

ture de l'entreprise au public deux semaines déjà avant la mise en œuvre des premières mesures de confinement du gouvernement, le 16 mars dernier. «C'était une bonne décision», estime Michel, qui a été d'autant plus étonné par la réaction de son supérieur. «Le Conseil fédéral (CF) a demandé à toutes les personnes qui le pouvaient de privilégier le travail à domicile. Au regard de ma vulnérabilité, il était clair que je devais rester chez moi. J'ai donc malgré tout rassemblé le 16 mars mes affaires et organisé mon activité pour pouvoir la poursuivre à la maison.»

## DEUX SOMMATIONS PLUS TARD

Son poste de travail opérationnel, Michel s'attaque à ses dossiers. En fin de matinée, il a besoin d'une information de son patron et lui envoie un courrier électronique. La réponse lui fait l'effet d'une douche froide: il doit revenir sur-le-champ à l'agence sous peine de voir son salaire retenu. L'employé tente alors de convaincre son chef du bien-fondé de sa décision, sachant que son travail n'exige pas une présence au bureau, que, selon son médecin, il est préférable qu'il se tienne à distance. Dans cette logique, il a aussi pris les devants et organisé l'installation d'une ligne professionnelle. Et résiste aux injonctions de son patron. Résultat: ce dernier vient récupérer les dossiers à son domicile, ne partage plus avec lui les informations nécessaires à sa fonction et lui coupe son accès e-mail. «J'ai en-

suite reçu une sommation par poste où il arguait qu'il était en droit d'exiger mon retour, que les règles sécuritaires étaient appliquées. C'est vrai, mais il y avait aussi la question des trajets et, encore une fois, le CF répétait en boucle que le télétravail devait être favorisé.» Dans ce contexte, le conseiller en personnel prend contact avec Unia et envoie une lettre recommandée à son chef pour expliquer une nouvelle fois sa position. Pour toute réponse, il reçoit une seconde sommation. A noter que le salarié était, dès le début du processus, mis au chômage partiel à 90%. «Le responsable exigeait que je travaille tous les matins de 8h à 9h au bureau et, le vendredi, de 8h à 8h20!» Quoi qu'il en soit, le syndicat estimant faibles les chances de Michel de gagner devant les Prud'hommes, il lui conseille de se présenter à l'agence pour éviter un licenciement qui serait motivé alors par un abandon de poste préjudiciable.

## «MON PATRON N'EST PAS MÉDECIN»

«J'y suis allé, avec un masque et des gants. Quand je suis arrivé au bureau, ma lettre de congé était prête pour le 31 mai, conformément au délai. Et j'ai été libéré de mes fonctions avec effet immédiat.» Une issue qui n'a pas vraiment surpris Michel en raison, précise-t-il, de son expérience du monde professionnel protégeant surtout les employeurs... «Et puis, j'ai fait mes choix. J'ai préféré risquer de perdre

mon poste plutôt que de voir ma santé menacée ou de contribuer à la contagion, même si je ne fais pas partie des travailleurs œuvrant en première ligne. C'est aussi une question de principe. J'estime que, légalement, j'étais dans mon bon droit. Mon patron a été vexé que je lui tiennne tête. Il s'est désintéressé de ma vulnérabilité. Mais il n'est pas médecin», commente Michel qui ne s'engagera toutefois pas dans la poursuite de ce combat, préférant désormais consacrer son temps et son énergie à la recherche d'un autre emploi. «Malheureusement, aujourd'hui, personne n'est à l'abri de perdre son travail. Bien sûr, je ne suis pas content de cette situation», ajoute Michel qui, bien que pragmatique, craint aussi que cette rupture de travail ne nuise à ses prochaines recherches en la matière. A noter que toutes les personnes qui seraient confrontées à une situation semblable à celle de Michel sont invitées à prendre contact avec Unia pour connaître leurs droits, chaque cas se révélant spécifique. ■

\*Prénom d'emprunt.



NEIL LABRADOR/IMAGE PRÉTEXTE

Sur recommandation de son médecin, Michel, qui souffre d'asthme, a choisi de rester à domicile pour effectuer son travail et s'est organisé en conséquence. C'était sans compter sur le refus de son employeur, qui lui a signifié son licenciement.

## HOMMAGE À ALEXANDRE MARIÉTHOZ

# Adieu camarade!



«Haut de taille, haut de cœur, haut de générosité, d'empathie et d'amour», comme t'a qualifié Jean-Marc Richard, quelques jours après ton décès, dans l'émission *La ligne de cœur* sur les ondes de la RTS. Parmi les nombreux autres qualificatifs te définissant, je me permets de rajouter «haut d'humilité». En effet, Alexandre Mariéthoz, tu es de ces personnes qui, sans ambition personnelle et dotées d'une sincérité des plus pures, s'engagent pour de nobles causes. Nous les retrouvons dans tous les combats, sans pour autant que ces mêmes personnes se placent en tête d'affiche. Alexandre, tu en faisais partie. Ton parcours associatif est tout simplement extraordinaire avec comme fil

rouge la justice sociale et la défense des droits humains, tant sur le plan national qu'international. Tu as tout juste 26 ans lorsque tu succèdes à Claude Torracinta à la présidence de la section suisse de la Licra (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme), alors que tu étais déjà engagé à la présidence de la section valaisanne, tout en travaillant comme secrétaire politique pour le groupe du Parti socialiste suisse aux Chambres fédérales. Nous nous sommes connus à Solidar Suisse (Oseo à l'époque), lorsque tu étais responsable de la communication pour la Suisse romande, lors des campagnes mémorables telles que «Un carton jaune pour Sepp Blatter» ou «Non à l'exploitation grâce à nos impôts», qui

concernait les achats de matières premières en Asie par les collectivités publiques en Suisse. Quelques années plus tard, tu as fait la une des médias internationaux avec la campagne «Du café équitable, Mister Clooney!» que Nespresso a très peu appréciée. Nous nous sommes perdus de vue par après, mais je goûtais avec délectation tes publications Facebook qui, comme on le dit, «faisaient ma journée»... Adieu camarade syndiqué, comme tu le disais si bien! ■

**Nicolas Rochat Fernandez, ancien conseiller national et juriste Unia Vaud**

## SECRÉTARIATS

### BIENNE-SEELAND/ SOLEURE

**Secrétariat de Bienne**  
Rue de Morat 33,  
2502 Bienne  
Tél. 032 329 33 33  
**Secrétariat de Granges-Longeau**  
Rue Centrale 3,  
2540 Granges  
Tél. 032 653 01 11

### FRIBOURG

**Secrétariat de Fribourg**  
Route des Arsenaux 15,  
1700 Fribourg  
Tél. 026 347 31 31  
**Secrétariat de Bulle**  
Rue de Vuippens 29,  
1630 Bulle  
Tél. 026 912 77 14

### GENÈVE

**Secrétariat**  
Chemin Surinam 5,  
1203 Genève  
Tél. 0848 949 120

### NEUCHÂTEL

**Secrétariat de Neuchâtel**  
Avenue de la Gare 3,  
2000 Neuchâtel  
**Secrétariat de La Chaux-de-Fonds**  
Avenue Léopold-Robert 67,  
2300 La Chaux-de-Fonds  
**Secrétariat du Locle**  
Crêt-Vaillant 19-21,  
2400 Le Locle  
**Secrétariat de Fleurier**  
Place de la Gare 3, 2114 Fleurier  
**Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Fleurier:**  
Tél. 0848 203 090  
**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 203 090

### TRANSJURANE

**Secrétariat de Delémont**  
Rue des Moulins 19,  
2800 Delémont  
**Secrétariat de Porrentruy**  
Rue des Baïches 18,  
2900 Porrentruy

**Secrétariat de Moutier**  
Rue Centrale 11, 2740 Moutier  
**Secrétariat de Taverne**  
Rue du Quai 20, 2710 Taverne  
**Secrétariat de Saint-Imier**  
Rue Francillon 10, 2610 St-Imier  
**Pour les secrétariats de Delémont, Porrentruy, Moutier, Taverne et Saint-Imier:**  
Tél. 0848 421 600  
**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 421 600

### VALAIS

**Secrétariat de Sion**  
Rue de la Dent Blanche 9,  
1950 Sion  
**Secrétariat de Sierre**  
Rue du Temple 3, 3960 Sierre  
**Secrétariat de Monthey**  
Avenue de la Gare 15,  
1870 Monthey  
**Secrétariat de Martigny**  
Avenue de la Gare 56,  
1920 Martigny  
**Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:**

Tél. 027 602 60 00  
**Depuis la France:**  
Tél. +41 27 602 60 00

### VAUD

**Secrétariat de Lausanne**  
Place de la Riponne 4,  
1002 Lausanne  
**Secrétariat de Vevey**  
Avenue Paul-Cérésolle 22,  
1800 Vevey  
**Secrétariat d'Aigle**  
Chemin de la Zima 2, 1860 Aigle  
**Secrétariat de Nyon**  
Rue de la Morâche 3, 1260 Nyon  
**Secrétariat d'Yverdon**  
Rue Haldimand 23,  
1400 Yverdon-les-Bains  
**Secrétariat du Sentier**  
Grand-Rue 44, 1347 Le Sentier  
**Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier:**  
Tél. 0848 606 606  
**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 606 606

## AGENDA

## VAUD

### LAUSANNE

**GROUPE DES RETRAITÉS**  
**Annulation des sorties prévues**  
En raison de la pandémie du coronavirus, le comité du groupe des retraités et retraitées de la section de Lausanne a le regret de vous informer de l'annulation des deux sorties prévues cette année. Le repas de fin d'année est lui maintenu. En espérant que vous allez tous bien, le comité se réjouit de vous revoir en forme l'année prochaine.  
*Pour le comité: Luigi Gilardoni, président.*

## COMMUNIQUÉ

### COVID-19 UNE MEILLEURE PROTECTION DES LOCATAIRES NE POUVANT PAYER LEUR LOYER EST NÉCESSAIRE

En raison de la crise économique que la Suisse s'apprête à traverser, beaucoup de locataires risquent de se trouver en difficulté de paiement de leur loyer pour leur habitation ou leur local commercial. Une meilleure protection des locataires pour les cas de congé pour défaut de paiement est donc nécessaire. L'Association suisse des locataires (Asloca) salue une initiative parlementaire du conseiller national genevois Christian Dandrès qui a été déposée durant cette session. Celle-ci demande que le congé soit annulé à certaines conditions en cas de paiement des arriérés de loyer.

Le locataire qui, dans les deux mois qui suivent son congé, est de nouveau à jour dans le paiement de son loyer, doit pouvoir rester pour encore six mois dans son logement, respectivement son local. A la fin de ces six mois, le congé serait annulé et le bail entrerait de nouveau en force, pour autant qu'il n'y ait pas eu de nouveaux retards de paiement. C'est ce que demande l'initiative parlementaire de Christian Dandrès. En considérant que la majorité de la population suisse est locataire et qu'également la majorité des locaux commerciaux est louée, il est nécessaire, dans la situation actuelle, de prévoir une protection particulière en cas de congé pour défaut de paiement. La très stricte règle actuelle dans le droit du bail en cas de retard de paiement (art. 257d CO) pourrait ainsi être un peu atténuée. ■ **Asloca**

**WWW-EVENEMENT.CH**



# UN JURASSIEN SUR DEUX AU CHÔMAGE PARTIEL

1800 entreprises ont demandé une réduction de l'horaire de travail, plaçant le Jura en tête des cantons romands concernés par le chômage technique

Jérôme Béguin

Le Jura est en tête des cantons romands concernés par le chômage partiel, suivi de peu par Neuchâtel. Au début du mois de mai, 50% de la population active jurassienne était au chômage technique contre 37% au niveau national et plus de 45% à Neuchâtel. 1800 entreprises du Jura ont déposé des demandes de réduction de l'horaire de travail (RHT) en faveur d'environ 20 000 travailleurs. Comme ailleurs, l'instrument a été utilisé par les branches ayant dû cesser leur activité sur décision de Berne, comme la vente ou l'hôtellerie-restauration. Pour le reste, les chiffres s'expliquent par le poids de l'industrie, en particulier de l'horlogerie, dans le tissu économique de la région. L'Arc jurassien est habitué à utiliser la RHT, y compris entre deux crises lorsque les carnets de commandes diminuent. Avec l'irruption du coronavirus, les ventes de montres se sont effondrées, d'abord dans l'un des premiers marchés de l'horlogerie helvétique, la Chine. Anticipant cette baisse de la demande, de grandes manufactures ont fermé leurs portes, poussant des sous-traitants à en faire de même. Face au ralentissement de l'activité et des échanges, l'industrie des machines a aussi réduit sa production.

## LES DÉGÂTS LIMITÉS

La proximité des places de travail dans certains ateliers ne permettait guère de toute façon de respecter les recommandations de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sans quelques aménagements intérieurs. «De nombreuses entreprises, parmi celles-ci des enseignes de l'horlogerie, ont

pris l'initiative d'arrêter leurs activités parce qu'il n'était tout simplement pas possible de mettre en œuvre immédiatement les directives de l'OFSP. Le geste est à saluer car cela n'a pas été le cas partout. On peut regretter que de grandes entreprises, du Jura bernois notamment, n'aient pas emboité le pas à leurs consœurs», indique Patrick Cerf, responsable de l'industrie pour Unia Transjurane. Si le Jura est le premier canton romand du chômage partiel, c'est sans doute aussi un peu le résultat de l'activisme des autorités. Au mois de mars, six contrôleurs tournaient sur les chantiers faisant tomber les unes après les autres les entreprises de la construction en RHT. Dans le Jura bernois, par contre, c'était le laisser-faire. Le responsable syndical confirme cette tendance dans l'industrie: «Nous avons reçu des plaintes, que nous avons relayées, le canton du Jura a mené des contrôles qui ont permis de limiter les dégâts. Cela a été moins facile dans le Jura bernois. Nous avons aussi reçu des coups de fil de responsables RH qui nous ont demandé des conseils.»

## LE BOULOT REPREND

«Le plus dur est passé, maintenant le boulot reprend, toujours avec l'aide des services de l'Etat pour ne pas mettre en danger les travailleurs dans les ateliers. Tout le monde doit faire des efforts. Les employeurs sont parfois très créatifs, parfois un peu trop, on n'est pas toujours contents, comme lorsqu'ils touchent les stocks d'heures supplémentaires ou de congés pour pouvoir éponger le solde de travail.» Si une partie des travailleurs reprend le chemin du boulot, l'autre va en-



PIERRE NOVERRAZ/ARCHIVES

Le poids de l'industrie, notamment la mécanique de précision ou l'horlogerie, est important dans le canton du Jura. L'exiguïté de certains ateliers ont empêché la poursuite du travail, les mesures de protection de l'OFSP étant difficilement applicables sans aménagements.

core rester à la maison jusqu'à ce que les carnets de commandes se remplissent de nouveau. «On est parti sur une crise qui est faite pour durer. Le maintien de l'emploi sera pour nous la première des priorités. Pour moi, le recours au chômage partiel, qui préserve les places de travail et le savoir-faire dans les branches industrielles, est un signe d'espoir, il montre qu'il existe des perspectives.» Pour l'heure, si le Jura n'enregistre pas de licenciements massifs, le secrétaire syndical sait bien que «la situation reste sous tension». «Mais je pense qu'il existe tout de même des entreprises possédant des moyens financiers, des ré-

serve de guerre qui proviennent des belles années, et il arrive aussi un moment où il appartient aux riches entrepreneurs et à ceux à qui on offre des dividendes de passer à la caisse, c'était d'ailleurs le message de l'Union syndicale jurassienne le 1<sup>er</sup> Mai. La solidarité doit également s'exercer entre les entreprises, les grandes doivent aider les petits sous-traitants, elles ont besoin de leur savoir-faire.»

## LE SACRIFICE DES SALARIÉS

Pour finir sur cette question du chômage partiel, Patrick Cerf tient à rappeler le sacrifice assumé par les salariés. L'indemnité versée ne couvre en effet

que 80% du salaire chômé. «Lorsque vous gagnez moins de 4000 francs ou à peine 4000 francs, ce qui est le cas de beaucoup dans le Jura, que vous avez des enfants à charge et qu'on vous enlève 20% de votre salaire, pour vous en sortir, vous devez pouvoir compter sur votre famille, faute de quoi vous devrez vous adresser aux Cartons du cœur pour manger, souligne le secrétaire syndical. Nous demandons aux entreprises de compenser 100% du salaire et certaines le font, mais cela reste à leur bon vouloir. Notre revendication syndicale est légitime et pleine de bon sens.» ■

# Non à une restructuration sur le dos des travailleurs!

L'entreprise Tesa Technology, fabriquant des instruments de mesure de précision à Renens, veut supprimer 62 emplois sur 282, soit plus de 20% de son effectif

Sylviane Herranz

«C'est scandaleux, Tesa se restructure sur le dos des travailleurs et avec l'argent du chômage partiel pour lequel nous cotisons tous et dont le but est de préserver les emplois!» Abdesselam Landry, secrétaire syndical d'Unia Vaud, peine à retenir sa colère après l'annonce faite le 6 mai dernier par la direction de l'entreprise de l'Ouest lausannois de supprimer 62 emplois sur les 282 que compte la société, spécia-

lisée dans la fabrication d'instruments de mesure de précision. Tesa Technology, fondée et basée à Renens, connaît des difficultés depuis 2019. Une partie du personnel avait déjà été mise en réduction d'horaire de travail (RHT) dans son secteur PMI (instruments de mesure de précision tels que micromètres ou pieds à coulisse). Le chômage partiel y est toujours en vigueur aujourd'hui, la production étant quasi à l'arrêt. L'entreprise explique que la crise liée au Covid-19 a accéléré sa décision de restructurer ce secteur.

## DÉLAI DE CONSULTATION TROP BREF

Comme elle emploie plus de 250 collaborateurs, la société, qui appartient depuis 2001 au groupe suédois Hexagon, présent dans plus de 35 pays, est obligée de non seulement consulter les travailleurs afin d'envisager toutes les possibilités de maintenir les emplois, mais aussi de négocier obligatoirement, le cas échéant, un plan social. Or Tesa passe allégrement par-dessus la demande des syndicats d'allonger la procédure de consultation, officiellement ouverte du 4 mai au 25 mai. Une période de 18 jours jugée insuffisante par Unia pour étudier en profondeur la situation, et éviter une possible deuxième vague de licenciements cet été. Selon la direction, la commission d'entreprise ne serait pas favorable à une telle prolongation. Par ailleurs, Tesa a déjà fait un appel aux employés souhaitant partir volontairement, un processus ayant lieu habituellement une fois la période de consultation terminée. Or ces «volontaires» ont jusqu'au 22 mai pour s'annoncer. «La consultation doit d'abord permettre le maintien des places de travail, avant même de discuter d'un plan social. Cet appel au départ volontaire est prématuré et illégal», s'indigne Abdesselam Landry qui précise qu'au vu du soi-disant accord des représentants du personnel, la direction refuse à Unia de prendre part aux négociations. «Pour le plan social annoncé, Tesa reprend un plan négocié en 2009. Il n'est plus du tout en phase

avec la valeur actuelle des plans sociaux pratiqués dans la région lémanique et ne dispose d'aucune mesure de préretraite pour les travailleurs plus âgés, alors que plus de 20% du personnel est proche de la soixantaine. Nous exigeons que les départs volontaires ne soient effectués que dans la mesure où le plan social garantit des préretraites.»

## LES TRAVAILLEURS N'ONT PAS À PAYER LA CRISE

Unia appelle les salariés de Tesa à ne pas accepter cette restructuration. «L'entreprise profite de la situation et de la crise du coronavirus pour remédier à un problème structurel de production. Elle le fait en utilisant l'argent public, par le biais de la RHT et donc sur le dos de ses employés. C'est inadmissible! Derrière tout ça, il y a aussi la question des dividendes, mais quand on lui demande si la société en a versé l'an passé ou récemment, la direction nous répond que c'est Hexagon qui gère la question...» poursuit Abdesselam Landry, qui craint pour l'avenir: «De nombreuses entreprises profitent de la situation pour restructurer, comme chez Electro Medical Systems à Nyon qui va procéder à neuf licenciements. Des boîtes temporaires licencient, d'autres sociétés piquent des heures supplémentaires, des jours de vacances, ou imposent des congés pour faire payer la crise aux travailleurs...» ■



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

L'entreprise de Renens a annoncé le licenciement de 62 personnes dans son secteur phare des instruments de mesure. Unia appelle les salariés à résister.

## BRÈVE

### GENÈVE LICENCIEMENT COLLECTIF DU PERSONNEL DE XPO LOGISTICS

Alors que le secteur de la logistique est en plein boom, XPO Logistics a décidé de résilier les contrats de sa trentaine d'employés de sa succursale de Satigny. Son motif: la fin du contrat avec son unique client cet été. Unia Genève monte au front pour demander un plan social et la reconnaissance du partenariat social alors que la quasi-totalité des employés ont donné mandat au syndicat à cet effet. «Jusqu'à présent, la société ne respecte pas le droit des salariés de se faire représenter ni de négocier un plan social. Elle refuse le dialogue social», explique Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia Genève. Il dénonce aussi l'inconséquence de XPO: «Alors que le secteur de la logistique voit ses chiffres d'affaires exploser, la responsabilité d'une mauvaise gouvernance de la part d'une multinationale ne peut pas peser que sur les employés.» Un délégué syndical d'Unia à XPO, souligne ne pas être surpris par la nouvelle: «Je m'y attendais depuis la dénonciation du contrat par l'unique client de la société il y a quelques mois, mais des collègues ont reçu la nouvelle assez durement, qui plus est, dans cette période de confinement. Pour la plupart, le courrier leur est arrivé le 5 mai. D'autres, en France, l'attendent encore.» La grande majorité des employés ont en effet été mis au chômage partiel depuis le 25 mars. Avec des conséquences douloureuses en termes de salaire. «En avril, il manque bien plus que 20%. Certains perdent jusqu'à 30% ou 40% sans explication. Les fiches de salaires sont incompréhensibles», souligne le délégué. Unia organise une assemblée générale du personnel ce mercredi en ligne. De son côté, la direction suisse de XPO a mandaté un avocat. ■ Aline Andrey



# «NOS VIES PASSENT AVANT LEURS PROFITS!»

A l'occasion du 1<sup>er</sup> Mai, la Coordination romande de la grève féministe a rendu publiques quatorze revendications pour sortir du Covid-19

Sylviane Herranz

Presque un an après la grève des femmes du 14 juin 2019, et dans un contexte empêchant les réunions larges du mouvement, la Coordination romande des collectifs de la grève féministe et des femmes a profité du 1<sup>er</sup> Mai pour faire entendre sa voix dans une situation où les femmes sont aux premiers rangs de la lutte contre le coronavirus et ses conséquences, notamment dans les soins, le nettoyage ou la vente, mais aussi à la maison et dans le suivi scolaire. La Coordination a publié une prise de position, intitulée «Le monde que nous voulons maintenant», ainsi que 14 revendications pour une sortie féministe de la crise (voir ci-dessous) qui s'égrenent sous le slogan «Nos vies passent avant leurs profits!» «La pandémie exacerbe les inégalités sociales, économiques et de genre. La crise que nous traversons démontre la faillite du système économique et politique actuel. Nous ne voulons plus de cet ancien monde, de ce système capitaliste, sexiste et raciste où l'exploitation est la norme», écrit la Coordination dans un communiqué. «Le 14 juin 2019, poursuit-elle, nous étions plus d'un demi-million dans les rues, car la normalité telle qu'elle se présente à

nous ne nous convient pas: inégalités, discriminations, violences à l'encontre des femmes, nous n'en voulons plus!» A ceux qui souhaitent changer le monde après la crise, la Coordination romande répond: «La transformation de notre monde et de nos vies doit avoir lieu maintenant.» Dans sa prise de position, elle démontre que l'affirmation du capitalisme néolibéral qui prétend depuis trente ans que le privé est plus efficient que les services publics est démentie de manière cinglante par la pandémie: la pénurie de masques, d'équipements de protection, de médicaments de base met à nu les mécanismes du profit réalisé au détriment des besoins sociaux. Elle évoque également la dégradation des conditions de travail, la précarisation, les délocalisations et la destruction des secteurs productifs en Suisse. «Le passage du virus à l'humain révèle la destruction accélérée de notre planète par l'activité industrielle», souligne encore la Coordination, pour qui la crise montre que le système «capitaliste, raciste et patriarcal» n'est plus tenable et que l'environnement et «les tâches reproductives» réalisées par les femmes sont «ce qui compte et a de la valeur pour garantir l'existence et la survie même de l'humanité». La Coordination féministe



S'appuyant sur l'immense mobilisation de la grève du 14 juin 2019, ici à Neuchâtel, la Coordination romande appelle à une sortie féministe de la crise du coronavirus.

conclut en rejetant un nouveau sauvetage par l'Etat helvétique de ce système économique défaillant. Pour elle, ce qui doit être entrepris n'est plus d'assurer les profits du 1% de la population mais au contraire d'assurer le bien-être des 99%.

Les 14 revendications présentées se fondent sur le Manifeste du 14 juin 2019, adopté collectivement l'an passé. Ces revendications sont considérées comme un point de départ pour lancer la discussion au sein des collectifs

et nourrir le débat public sur l'après-crise sanitaire et aborder celle, économique, qui s'annonce. ■

## Revendications pour une sortie féministe du Covid-19

**1.** Parce que nous voulons mettre au centre le bien-être de la population, nous demandons à la Confédération, qui, à l'heure actuelle, a injecté 60 milliards de francs dans l'économie privée, d'investir un montant équivalent dans les services publics, en particulier dans les soins et l'accueil des enfants et des personnes âgées (structures pré et parascolaires, EMS et soins à domicile).

**2.** Parce que l'économie est l'affaire de tout le monde, nous voulons sa démocratisation pour décider nous-mêmes sur les biens et les services que nous produisons. La spéculation financière doit être abolie et réinvestie dans la (re)production et le bien commun. Toute la chaîne sanitaire – de la production de matériel et de médicaments à la gestion des services de soins – doit être un service public et cesser d'être soumise à la logique du profit.

**3.** Parce que nous en avons assez des inégalités salariales et des discriminations dans le monde du travail, nous voulons valoriser celles, mais aussi ceux, dont le travail est indispensable à la vie: leurs salaires doivent être augmentés et leurs conditions de travail améliorées. L'application de la Loi sur le travail dans les hôpitaux doit être rétablie immédiatement!

**4.** Parce que nous voulons vivre dignement, nous voulons le retrait d'AVS 21 et un large débat pour réduire l'âge de la retraite de toutes et tous. La pandémie a montré la fragilité de la population âgée. Une vie digne doit être garantie à tout être humain en toute circonstance.

**5.** Parce que nous voulons que le travail domestique, éducatif et de soins soit reconnu et partagé, de même que la charge mentale, nous exigeons un service public de l'accueil de l'enfance fort, un financement substantiel et un véritable congé maternité, paternité et parental. Nous voulons aussi un fonds national qui garantisse une allocation de chômage aux employées de l'économie domestique, quel que soit leur statut.

**6.** Parce que nous nous épuisons à travailler, nous voulons réduire le temps de travail salarié sans réduction de salaire et partager le travail non rémunéré. Le coronavirus nous a imposé de ralentir: moins de déplacements, moins de consumérisme. Nous voulons ralentir le rythme de la vie quotidienne, réduire le temps de travail professionnel, investir dans une économie respectueuse de nos vies et des écosystèmes.

**7.** Parce que l'avenir sera écologique et solidaire ou ne sera pas, nous voulons favoriser la production et la distribution locale, solidaire et écologique, pour que nous puissions produire les biens essentiels à la vie selon une logique de souveraineté alimentaire, tout en ayant recours à l'échange international dans un rapport égalitaire complémentaire.

**8.** Parce que nous refusons la violence sexiste, homophobe et transphobe, nous voulons immédiatement un plan fédéral de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et domestiques en accord avec la Convention d'Istanbul, accompagné d'un outil fédéral d'évaluation et de suivi du nombre des violences sexistes et des féminicides, terme qui doit être reconnu dans le Code pénal. Le coronavirus a imposé de nouveau le silence sur la violence

machiste. Pourtant, elle continue et s'aggrave même à cause du confinement. Il faut débloquent des fonds à tous les niveaux pour ouvrir des centres pour les mineurs et les femmes dans toutes les communes pour qu'on y trouve protection, reçoive des conseils et puisse échanger.

**9.** Parce que nous revendiquons la liberté de nos choix en matière de sexualité et d'identité de genre, nous voulons une éducation sexuelle sans préjugés dès le plus jeune âge et un renforcement des mesures de protection contre les violences à l'encontre des personnes LGBTQI+. Le confinement a montré la nécessité de telles mesures, notamment davantage de lieux d'accueil d'urgence pour les personnes exposées à des violences intrafamiliales en raison de leur choix en matière de sexualité et d'identité de genre.

**10.** Parce que notre corps nous appartient, nous exigeons d'être respectées et libres de nos choix. Respecter nos corps, c'est refuser tout diktat économique qui veut imposer aux personnes à risque de retourner au travail. Les dispositions concernant les personnes à risque sont insuffisantes, en particulier pour les femmes enceintes. Toutes ces personnes vulnérables doivent pouvoir rester chez elles et avoir une allocation perte de gain jusqu'à la fin de la pandémie si elles ne peuvent pas télétravailler.

**11.** Parce que le travail éducatif et de soins doit être une préoccupation collective, nous voulons un financement important et prioritaire pour assurer une éducation de qualité et qui promeut l'égalité. Fermer les écoles et les crèches nous a fait prendre conscience de la centralité du travail éducatif et de soins aux enfants.

**12.** Parce que, lorsque nous venons d'ailleurs, nous vivons de multiples discriminations, nous exigeons les mêmes droits en matière d'accès à la santé, d'allocation perte de salaire et demandons la régularisation de toutes les personnes sans papiers! La pandémie a montré la fragilité des migrantes: les employées de maison, les personnes sans papiers paient le prix fort de la crise sanitaire.

**13.** Parce que le droit d'asile est un droit fondamental, nous demandons le droit de rester. La Suisse doit accorder, à toutes les personnes avec une procédure d'asile en cours, le droit de rester ici et régulariser toutes les personnes sans statut légal. Nous demandons aussi que notre pays accueille 50 000 réfugiées et réfugiés confinés en particulier dans les camps en Grèce.

**14.** Parce que les institutions ont été conçues sur un modèle patriarcal et de classe dans lequel nous n'apparaissions qu'en incise, nous voulons une représentation paritaire des femmes dans toutes les institutions politiques et les organes décisionnels de l'Administration fédérale, cantonale et communale afin que nos besoins et nos revendications soient représentés. Nous voulons que toute la population puisse décider ensemble de notre vie en commun! ■

Coordination romande de la grève féministe et des femmes

## CONFINÉES ET CONFINÉS, MAIS PAS BÂILLONNÉS!

A l'occasion du récent 1<sup>er</sup> Mai, des militantes et des militants français de divers horizons ont réalisé un clip participatif intitulé *Les déterminé-e-s*. Il se met en place sur les paroles quelque peu adaptées du chant emblématique des gilets jaunes: «On est là, on est là, aux fenêtres et aux balcons, nous on est là... On applaudit les soignants, mais pas le gouvernement, l'union sacrée qu'ils nous vendent, on n'en veut pas... On est là, on est là, confinés et révoltés, on n'oublie pas... Les hôpitaux saturés, les Ehpad abandonnés, les moyens pour nous soigner, on les a pas...» En hommage aux ouvriers, aux luttes passées, comme le dit aussi la chanson, citoyens, syndicalistes, gilets jaunes, écologistes et féministes ont pris part à cette réalisation, diffusée sur youtube par le mouvement «Les Grandes gagnantes». Un collectif créé dans le combat contre la réforme des retraites en France, après les déclarations en décembre dernier du Premier ministre, Edouard Philippe, qui avait affirmé que les femmes seraient les grandes gagnantes de cette réforme. Ce mouvement rassemble une trentaine d'organisations féministes. Il a, entre autres, défilé en nombre le 8 mars dernier à Paris. ■ SH

Pour voir le clip sur: [youtube.com/watch?v=Tby1TaBZR5E](https://youtube.com/watch?v=Tby1TaBZR5E)

